

*L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf mars à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 21 mars 2024 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

*Nombre de membres en exercice : 41*

*Nombre de membres présents : 23*

*Nombre de votants : 32*

#### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

#### ABSENTS :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Rebecca BABILOTTE, Stéphanie FRESNAIS, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Didier PAPELOUX, Caroline RACLOT-MARAIS, David REVERT

#### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Michel MARESCOT, pouvoir à Yves LEMONNIER, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Delphine PANDO, Jacques MARIE, pouvoir à Claude BENOIST, Miriam GUERARD, pouvoir à Florence GALERANT, David MULLER, pouvoir à Philippe AUGIER, Patricia NOGUET, pouvoir à Emmanuel LAUSSINOTTE, Patrice ROBERT, pouvoir à Fabienne LOUIS, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE

Madame Christèle CERISIER-PHILIPPE est nommée secrétaire de séance

#### **DELIBERATION N°D026\_290324**

#### **ADMISSION EN CREANCES ETEINTES - BUDGET PRINCIPAL** **Autorisation**

Le comptable public n'a pu procéder au recouvrement des sommes portées sur l'état ci-après du fait d'un certificat d'irrecouvrabilité ou d'un jugement de clôture.

Ces créances éteintes, concernant des titres émis pour des apports en déchetteries, des redevances spéciales et redevance d'occupation du domaine public, s'imposent à la collectivité car plus aucune action de recouvrement n'est possible.

Il est demandé au Conseil, sur proposition de son Bureau, réuni en Commission des Finances le 15 mars 2024, de bien vouloir admettre en créances éteintes, les titres détaillés ci-dessous, pour un montant total de 8 938,22 €.

<b>Exercice</b>	<b>N°Titre</b>	<b>Montant</b>	<b>Motifs</b>
2017	1060-1258-1512-1739-1794-1842	1 181,27 €	Clôtures pour insuffisance d'actif sur redressement judiciaire et certificats d'irrecouvrabilité
2018	901-974-1093-1143-1189-1900-1957-1967-2095-2188-2416-2417	3 985,80 €	
2019	750-920-1467-1468-1694-2035	2 313,90 €	
2020	164-548-1057-1058-3271-3272	494,00 €	
2021	498	96,00 €	
2022	801-1069-1276-1768	867,25 €	

Cette dépense sera imputée sur les crédits votés lors du budget primitif 2024 à l'article 6542.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** l'admission en créances éteintes des titres visés dans l'état proposé par Madame la Trésorière Principale, pour un montant total de 8 938,22 € (huit mille neuf cent trente-huit euros et vingt-deux centimes) portant sur les exercices 2017 à 2022.

**DECIDE** que ce montant sera imputé sur les crédits votés lors du budget primitif 2024, article 6542.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

**f in**   

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Christèle CERISIER-PHILIPPE**  
Secrétaire de séance



**Philippe AUGIER**  
Président

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

**f in**    

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville